

DOSSIER DE PRESSE




DOGgyWORKY

**5 RAISONS D'ADOPTER
LE DOG-AT-WORK**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Les entreprises adoptant une politique pet-friendly offrent un environnement de travail plus détendu et propice à la concentration. DoggyWorky, startup lyonnaise, présente 5 bénéfiques clés du Dog-at-Work pour convaincre les employeurs de cette démarche innovante.

5 raisons de se rendre au travail avec son chien

De plus en plus d'entreprises adoptent une politique pet-friendly en permettant à leurs employés d'emmener leurs chiens au travail. Cette pratique en vogue ne se limite pas seulement au plaisir de passer du temps avec son animal de compagnie, mais apporte également des bénéfices concrets pour la santé mentale, le bien-être et la productivité au travail. DoggyWorky, la startup lyonnaise spécialisée dans les formations au Dog-at-Work fondée par Astrid Belfer, vous donne 5 bienfaits du Dog-at-Work qui seront des arguments pour convaincre votre employeur de se lancer dans la démarche :

Réduire considérablement le stress des collaborateurs

La simple présence d'un chien peut aider à réduire le stress et l'anxiété, favorisant ainsi un environnement de travail plus détendu et propice à la concentration. Un certain nombre d'études ont montré l'effet positif de la possession d'un animal sur des marqueurs physiologiques de stress comme le cortisol salivaire la fréquence cardiaque ou la pression artérielle (Allen et al., 2002; Anderson et al., 1992).

Booster la performance globale des employés

Des études ont montré que les propriétaires d'animaux, lorsqu'ils sont soumis à une tâche stressante (épreuve d'arithmétique) sont globalement moins stressés et plus rapides à répondre que les personnes ne possédant pas d'animal, et ces mêmes propriétaires sont plus performants et font moins d'erreurs lorsqu'ils réalisent le test en présence de leur animal plutôt qu'en présence de leur conjoint. (Allen et al., 2002).

Entretenir de meilleures relations avec ses collègues (et même son boss!)

Là où 14% des employés d'entreprises traditionnelles disent avoir une relation positive avec leur supérieur, ce chiffre monte à 52% pour les entreprises pet-friendly. Et il en est de même pour les relations entre collègues, 19% des employés d'entreprises traditionnelles témoignent de rapports positifs avec leurs collègues, là où ce chiffre monte à 53% pour les entreprises pet-friendly ! (un sondage de l'HABRI (l'institut de recherche sur le lien entre l'homme et l'animal de compagnie)

Vivre la vie de propriétaire par procuration

Les collaborateurs n'ayant pas de chien prennent, au même titre que les propriétaires, des temps pour jouer avec les chiens et bénéficient donc de la même sensation de « pause mentale » que les propriétaires (Wagner et Pina E Cunha, 2021).

Attirer de nouveaux talents

39 % des propriétaires répondants déclarent que la pratique d'une politique Dog-At-Work est de nature à les persuader d'accepter une offre d'emploi plutôt qu'une autre, donnant à cette pratique un impact comparable à d'autres pratiques ayant le même objectif que sont les contributions sociales de l'entreprise, les repas gratuits ou à prix préférentiel ou une voiture de fonction (Purina, 2017)

DoggyWorky est la première entreprise française dédiée au Dog-at-Work encadré et sécurisé !



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

DoggyWorky est la première entreprise française dédiée au dog-at-work encadré et sécurisé.

Né de la volonté de sa fondatrice Astrid Belfer de démocratiser le dog-at-work en France, DoggyWorky accompagne les entreprises dans l'implémentation de cette pratique dans le respect du code du travail à travers des formations.

Le dog-at-work présente de nombreux avantages pour les entreprises, allant de l'amélioration du bien-être des employés à la création d'un environnement de travail plus convivial et productif. Mais pour permettre à chaque propriétaire d'un meilleur ami à 4 pattes de venir au bureau, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention pour encadrer les risques canins.

Accepter les chiens au travail ne s'improvise pas ! DoggyWorky aide pas-à-pas !

1. Encadrement complet

De la démarche dog-friendly pour garantir une transition en douceur

2. Formations uniques

Sur le dog-at-work (avec une éligibilité au crédit d'impôt !)

3. Certification des chiens

Pour assurer la sécurité et le bien-être animal ainsi que celui des collaborateurs. Avec une possibilité de prise en charge par les CSE !

4. Renforcement de la marque employeur

Et du bien-être des collaborateurs pour une culture d'entreprise positive.

"En prenant cette initiative, vous faites preuve de responsabilité et de respect envers votre animal et vos collègues, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation et à une harmonie dans votre environnement quotidien. Quelle que soit la raison pour laquelle vous choisissez de certifier votre chien, DoggyWorky vous accompagne dans ce processus en vous fournissant les certifications nécessaires pour intégrer votre compagnon dans votre environnement professionnel en toute confiance".





DoggyWorky montre patte blanche

22 février 2024

Quel propriétaire de chien n'a pas rêvé de pouvoir emmener un jour son compagnon au travail en toute sérénité ? Avec DoggyWorky, ça devient possible !



Astrid Belfer et son chien Roucky

Que ce soit pour des questions de bien-être au travail, d'organisation, d'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, de plus en plus d'entreprises acceptent les chiens de leurs salariés au bureau, en témoigne la "Journée mondiale du chien au travail" du 24 juin, tendance arrivée des Etats-Unis il y a quelques années. En France, il n'existe pas de loi spécifique interdisant ou autorisant d'emmener son chien au travail. Oui mais... Rien n'encadre cette pratique, qui peut aussi devenir source de nuisance si certaines étapes ne sont pas respectées. C'est là que DoggyWorky intervient.

Avant de lancer son entreprise, Astrid Belfer était ingénieure géologue, spécialisée dans les tunnels. Souffrant d'un stress post-traumatique, elle a commencé à développer un mal-être en entreprise, et c'est Roucky, son jeune berger australien, qui l'a aidé à surmonter cette épreuve. "Je n'osais pas parler de ce mal-être au travail, et j'avais besoin d'avoir mon chien près de moi... Alors un jour j'ai demandé si je pouvais venir avec lui, et mes employeurs, comme mes collègues, ont accepté". L'expérience est un succès, tant pour Astrid que pour ses collaborateurs. "Alors je me suis dit que d'autres personnes pouvaient se retrouver dans cette situation et avoir besoin de la présence de leur chien pour surmonter le mal-être en entreprise, et c'est de là qu'est née DoggyWorky".

Les clés d'une cohabitation réussie

Depuis le 1^{er} janvier 2024, DoggyWorky propose ainsi d'accompagner les entreprises qui le souhaitent dans la gestion des chiens au travail. "C'est une sorte de gestion des ressources canines" plaisante Astrid Belfer. Pour que la cohabitation se passe bien, la jeune entrepreneuse mène un important travail en amont : "Tout commence avec une étude de faisabilité : je réalise un état des lieux de l'entreprise, de la superficie des locaux à l'environnement extérieur en passant par le type d'activité de l'entreprise et les publics qu'elle est susceptible de recevoir, afin de savoir quelles seront les mesures à prendre et les aménagements à prévoir si les personnes viennent au bureau avec leur animal". Astrid réalise également une enquête auprès des collaborateurs, pour recenser les besoins, les attentes et les craintes des personnes concernées. Une fois cette phase de diagnostic effectuée, et si la démarche est envisageable, DoggyWorky établit une charte en fonction des caractéristiques de l'entreprise, des attentes des employeurs et des employés.

Puis vient le temps des formations. "Il y a toujours un gros travail à faire pour briser les idées reçues, qui vont souvent de pair avec des inquiétudes finalement faciles à résoudre", explique Astrid Belfer. DoggyWorky propose ainsi des formations à destination des propriétaires de chien mais aussi des collaborateurs. "L'objectif c'est de réduire au maximum les risques, même si le risque zéro n'existe pas bien sûr". Pour qu'un chien soit autorisé en entreprise, DoggyWorky demande des pièces justificatives, dont une assurance responsabilité civile et un certificat de sociabilité avisée par un éducateur canin. "Nous mettons à disposition des entreprises un panel d'outils pour attester que le chien est apte à venir en entreprise, mais aussi pour nous assurer que le bien-être des collaborateurs et de l'animal est respecté". Une formation de sauveteur-secouriste chien complète d'ailleurs le package.



La main à la "patte"

À en croire les premiers témoignages, tout le monde y gagne : apaisement, réduction du stress, échanges facilités, augmentation de la créativité, prévention des risques psycho-sociaux, réduction de l'absentéisme, le tout sans perte de productivité... Pour Astrid Belfer et ses premiers clients, le chien en entreprise c'est un pari gagnant. "La présence de mon chien m'a aidé à surmonter un traumatisme. Sans lui, je ne serai sans doute jamais retournée au travail. Avec DoggyWorky, si je peux aider ne serait-ce qu'une personne à aller mieux en lui permettant d'emmener son chien au travail dans de bonnes conditions, j'aurais accompli quelque chose", confie Astrid avec le sourire. Elle et Roucky peuvent être confiants, des entreprises de tous horizons commencent à leur faire confiance, et résonneront peut-être bientôt de jappements joyeux... mais pas trop fort bien sûr !



CONTACT PRESSE

Alissia BEGAG

Email : presse@doggyworky.fr

Téléphone : 06 25 21 95 17

Plus d'informations sur : www.doggyworky.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook | Instagram | LinkedIn

Téléchargez nos logos :

<https://we.tl/t-Y7zXLK4gvv>